

L'enjeu : la préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada

Partout au pays, les travailleuses et travailleurs de Parcs Canada veillent à la préservation de notre patrimoine naturel et culturel. Ils font apprécier aux touristes, qu'ils viennent du Canada ou de l'étranger, l'incroyable richesse du pays. Les parcs du Canada – la forteresse de Louisbourg et le parc national Banff par exemple – sont généralement entretenus, aménagés et protégés par des membres de l'AFPC qui travaillent comme guide-interprète, garde de parc, spécialiste de l'entretien, historien, employé de canaux et botaniste.

Les parcs nationaux offrent une multitude d'activités, du séjour en camping à la balade dans une aire protégée. En ce sens, ils rehaussent notre qualité de vie. Les parcs nationaux abritent aussi des centaines de plantes et d'espèces animales, dont la survie dépend de la protection de leur habitat naturel. Ainsi, le vaste réseau de parcs naturels constitué par le Canada symbolise son engagement à protéger l'environnement.



Pourquoi est-ce un enjeu?

La privatisation des services publics est une menace bien réelle au Canada depuis quelques années. Et Parcs Canada pourrait aussi en être la cible puisque, selon le rapport *Can Markets Save Canada's National Parks – 2005*, publié par l'Institut Fraser, l'entretien des parcs nationaux devrait être donné en sous-traitance. Une telle pratique comporte bien des risques, comme on l'a vu ici et à l'étranger, dont l'augmentation des dépenses liées à l'entretien des parcs, la vente de propriétés publiques à des intérêts privés et dégradation des conditions de travail du personnel de Parcs Canada. Confier la gestion des parcs nationaux à l'entreprise privée revient, ni plus ni moins, à faire passer les profits avant la protection des richesses naturelles du pays.

Prise de position des candidats et des partis politiques

Les parcs nationaux et les sites historiques appartiennent aux contribuables canadiens. Ils sont beaucoup trop précieux pour les confier à des intérêts privés.

Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :

Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il à :

- ne pas privatiser les parcs et les sites historiques nationaux et à les financer adéquatement?